

Frais de séjour

- Tarifs consultables en ligne sur www.paris.fr/casvp
L'établissement est habilité à l'aide sociale légale, permettant une prise en charge du prix de journée en cas d'insuffisance de ressources.

Nos plus

sont inclus dans le prix de journée :

- des prestations de coiffure et d'esthétique participant au bien-être de chacun-e,
- des interventions paramédicales (pédicurie et kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques ordinaires...),
- une aide psychologique pour les résident-es ou leur famille.

Informations utiles

Résidence Arthur Groussier

6, avenue Marx Dormoy 93140 Bondy
Tél. 01 48 50 52 80 • Fax 01 48 47 40 53
Courriel : casvp-ehpad-arthurgroussier@paris.fr

Moyens d'accès

- Bus Ligne 134 – arrêt Jean Moulin
Lignes 146 et 147 – arrêt J. Verdier
Ligne 234 – arrêt Maison de Retraite
Ligne 346 – arrêt J. Moulin, route d'Aulnay
Ligne 351 – arrêt Jean Moulin
- Route Par la nationale N3 de Porte de Pantin
Par l'autoroute A3

Renseignements

Prioritairement auprès de l'Ehpad,
à défaut auprès du CASVP par courriel
casvp-did-sdspa@paris.fr

Retrait des dossiers d'admission

Téléchargement en ligne sur www.paris.fr/casvp,
retrait auprès de l'Ehpad, ou auprès
du Centre d'action sociale Ville de Paris
de votre arrondissement.



CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS



Résidence Arthur Groussier

Établissement
d'hébergement
pour personnes
âgées dépendantes

Au calme, dans un parc
au cœur de Bondy

MAIRIE DE PARIS
CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

* 0,05 € par minute + le prix normal de l'appel

Conception : Mission communication du CASVP - Août 2018
Photos © CASVP



SITUÉE À BONDY AU CŒUR D'UN PARC PAYSAGER, de 2,5 hectares, à 10 km de la porte de Bagnolet et à 6 km de la porte de Pantin, la résidence Arthur Groussier propose 204 lits dont 166 en chambres individuelles et 38 en chambres doubles réparties en deux ailes séparées par un vaste espace central collectif. **Les chambres** de 17 à 22 m² sont équipées d'un lit médicalisé, d'une penderie et de sanitaires. Le mobilier peut être modulé (table, chevet, fauteuil de repos, chaise...). Chaque résident-e peut personnaliser la décoration de sa chambre.

Un personnel qualifié s'attache à assurer un service de qualité pour l'ensemble des prestations.

La prise en charge des résident-es se fait dans le respect des droits et libertés et selon un accompagnement personnalisé.

L'informatisation des dossiers des résident-es garantit l'individualisation du parcours de soin dans sa globalité.

La télémédecine permet des consultations médicales spécialisées sans déplacement des résident-es.

■ Sérénité et bien-être : des lieux de vie dédiés à la convivialité, à la détente et à l'autonomie

- Chaque étage dispose d'une salle à manger équipée d'une télévision.
- Une cafétéria, une bibliothèque, un salon de coiffure ainsi qu'une grande terrasse en libre accès sont à la disposition des résident-es.
- Le vaste espace vert sert à de nombreuses activités pour les résident-es et constitue un lieu privilégié pour les promenades et les activités extérieures.
- Un « jardin des cinq sens », à hauteur adaptée, permet aux personnes qui le souhaitent de jardiner et reprendre contact avec la nature.

■ Des prestations hôtelières de qualité sont incluses dans le prix de journée

- Les repas, préparés sur place, sont servis dans les salles à manger climatisées à chaque étage. Ils tiennent compte des goûts et des régimes alimentaires de chacun-e. Une cuisine ergonomique permet aux résident-es et à leur entourage de se retrouver autour d'un repas convivial.
- Le nettoyage des chambres et l'entretien du linge personnel sont assurés par l'établissement. Le linge hôtelier est fourni.
- Une salle de culte est à la disposition des résident-es.



■ Une équipe médicale à votre écoute pour une qualité des soins au quotidien

- Les équipes médicales et soignantes de l'établissement assurent, sous la responsabilité d'un-e médecin coordonnateur-riche, une prise en charge 24 h | 24.
- La consultation des médecins de la résidence est gratuite, mais chaque résident-e conserve la possibilité de choisir un-e médecin traitant-e libéral-e dont la rémunération est assurée par l'établissement sur la base du tarif conventionnel de secteur I.
- Les médicaments prescrits et remboursés par l'assurance maladie sont commandés, préparés et délivrés gratuitement aux résident-es par la pharmacie à usage intérieur centralisée.

Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et | ou de troubles apparentés

- Les unités de vie protégée proposent 29 chambres où les résident-es peuvent bénéficier :
 - d'un accompagnement par un personnel attentif dans tous les moments de la vie quotidienne,
 - d'une protection des ouvertures pour une circulation en toute sécurité.

■ Une animation variée pour une vie sociale et culturelle dynamisée

- L'équipe d'animation propose de nombreuses activités récréatives, individuelles ou collectives, stimulant les capacités manuelles et cognitives et favorisant la créativité (chorale, jeux, lecture, couture, scrapbooking...).
- Le projet de vie de l'établissement prévoit également des activités thérapeutiques et de détente (expression corporelle, activités sensorielles...). Des sorties sont aussi régulièrement organisées : promenades dans le quartier, marchés, musées, cinéma, rencontres inter-club...
- La résidence est ouverte à la vie du quartier et crée des échanges mutuels avec les différents lieux d'activités et d'animations.